

Adopté

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le
Le 12 décembre 2018 au local de Madame Julie Lafrance à 19 h

1.		Bouchées de Noël et ouverture de l'assemblée	
2.		Parole au public	
3.		Lecture et adoption de l'ordre du jour	<i>Propose : Madame Sabrina Pomerleau Appuie : Madame Rébecca Brouillard</i> Résolution : CE-A-V-12-2018-111
4.		Lecture et adoption du procès-verbal du 12 novembre 2018	<i>Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Julie Lanthier</i> Résolution : CE-A-V-12-2018-112
	4.1	Suivis : Admissions – OS-01	Suivis : Admissions - OS-01 Monsieur Éric St-Jean s'était engagé à discuter avec Madame Nathalie Joannette, directrice générale adjointe, mais ne l'a pas fait. Il a discuté avec d'autres directions d'école, a questionné ses connaissances et des commissaires, à savoir si les messages et commentaires des Conseils d'établissement se rendent au Conseil des Commissaires. Madame Nathalie Joannette n'est pas

saisie du dossier des admissions. Les autres écoles à vocation avaient les mêmes demandes, mêmes sensibilités que nous.

Madame Sarah Marier, Madame Barbara Bédard et Madame Julie Lafrance ont rediscuté des admissions avec Madame Danielle Laramée, la commissaire du secteur, la semaine dernière car elle est venue à l'école à la veille de sa rencontre avec l'exécutif des commissaires.

Madame Julie Lafrance mentionne qu'après le Conseil extraordinaire du CE de novembre, elle a dû parler des admissions à tous les parents qu'elle a rencontré. Les parents étaient déçus du système de pige pour la sélection des élèves au secondaire. Elle les a informés qu'ils pouvaient se présenter au Conseil des commissaires du 27 novembre. Plusieurs parents se sont déplacés. Elle croit qu'on a fait tout ce qu'on pouvait faire pour se faire entendre. Elle mentionne qu'on peut être fiers des démarches entamées pour nos parents d'élèves.

Madame Danielle Raby mentionne qu'elle s'est sentie appuyée et supportée par les parents dans la démarche.

Madame Barbara Bédard annonce les modifications au processus d'admission.

Elle mentionne que la majorité des CE étaient en accord avec la proposition faite par la CSSMI dans la consultation. Par contre, ils ont tenu compte des

demandes faites par les écoles à vocation ou à programmes particuliers.

Les rencontres d'informations sont maintenant toutes obligatoires.

Au moment de compléter son effectif pour l'année scolaire suivante, en respectant le bassin de son école, la direction procède à la sélection des élèves au projet musical (2e année du 1er cycle pour l'école Arthur-Vaillancourt et 1re année du 2e cycle pour l'école Alpha), parmi les demandes d'inscription reçues, selon l'échéancier et la procédure publiés par la Commission scolaire, parmi les élèves qui répondent à tous les critères suivants :

- 1) L'élève dont le parent a assisté à une rencontre d'information, a pris connaissance des obligations et a adhéré au projet éducatif de l'école et à la philosophie qui le sous-tend.
- 2) L'élève doit être en réussite assurée dans chacune des matières suivantes : français, mathématique et musique* à l'étape 1 du bulletin de l'année en cours.
- 3) L'élève pour qui le formulaire d'évaluation, rempli par l'école de fréquentation, a démontré qu'il a les capacités de suivre un programme musical accéléré.

*Les élèves qui n'auront aucune note au bulletin en musique seront invités à une évaluation.

Si le nombre de demandes d'inscription dépasse le nombre de places disponibles, le processus de sélection par tirage au sort devant témoins, dont au moins un parent, est appliqué.

			<p>Discussions diverses quant au nouveau processus d'admission mis en place.</p> <p>Monsieur Éric St-Jean propose, au retour de Madame Lysanne Gagnon, que le CE se mobilise et travaille en regard de ce qui s'en vient, qu'il étudie ce qui fonctionne bien ou non et qu'il fasse des représentations en ce sens à la CSSMI.</p> <p>Il y a aussi de la sensibilisation à faire dans les écoles de quartier, auprès des enseignants, avant le processus d'admission, pour valider si les enfants seront biens dans un programme musical et accéléré.</p> <p>Madame Sabrina Pomerleau mentionne qu'un parent pourrait être présent à la rencontre obligatoire pour témoigner du parcours de son enfant présentement.</p> <p>Les membres du CE sont en accord avec cette proposition.</p>
5.		Concert de Noël	<p>Madame Julie Lafrance mentionne que ça s'en vient très vite, les pratiques vont bon train. Les enfants commencent à s'épuiser et à être stressés.</p> <p>Tout est bien planifié, ce sera un superbe concert.</p> <p>Le 19 décembre ce sera la répétition générale toute la journée. L'horaire est bloqué. À la fin de la journée, il y aura le déménagement des instruments.</p>

			<p>Le 20 décembre, on passe la journée à l'Église.</p> <p>Les enfants ne peuvent pas sortir à l'heure du dîner le 19 et le 20 décembre.</p> <p>Madame Sarah Marier mentionne que la vente des billets va bien.</p> <p>Madame Christine Arcand nous informe des tirages.</p>
6.		<p>Activités et sorties éducatives - Québec Issime</p>	<p>Le 13 décembre, départ des autobus à 10 h pour la Place des Arts. Le retour est prévu pour 15 h.</p> <p>Madame Julie Lafrance explique le déroulement.</p>
7.		<p>La Fondation Au Diapason</p>	<p>Madame Christine Arcand fait un résumé de la rencontre du 11 décembre.</p> <p>Elle mentionne la possibilité d'organiser un souper bénéfique au Boston Pizza en juin prochain.</p> <p>Elle mentionne également la mise en place d'une page Facebook et d'une page Instagram. Le but est de faire connaître l'école, de publiciser le programme. Commentaires filtrés, etc.</p> <p>Madame Sarah Marier mentionne qu'il faut des autorisations de la CSSMI avant de mettre ces pages en place.</p>

8.	Information du comité de parents	<p>Madame Julie Lanthier mentionne qu'il semble y avoir de la bisbille entre le Comité de parents et la CSSMI.</p> <p>Il semble que la CSSMI ne veuille pas répondre aux questions écrites des parents, qu'elle ne veuille pas envoyer de représentant dans les rencontres.</p>
9.	<p>Informations de la direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée du concert • Journée du 21 décembre 	<p>Journée du concert : Déjà parlé dans le point Concert de Noël</p> <p>Journée du 21 décembre : Madame Julie Lafrance mentionne l'horaire de la journée du 21 décembre.</p> <p>Conférence, dîner pizza et film pour tous. Les enfants seront en pyjama.</p>
9.1	Informations des enseignants	<p>Madame Julie Lafrance mentionne que ça va bien. Madame Rébecca Brouillard dit ça roule. Madame Danielle Raby... on est sur un air d'aller!</p>
9.2	Information des employés de soutien	<p>Madame Sabrina Pomerleau mentionne que ça va relativement bien, beaucoup d'effervescence, les forts... etc.</p> <p>Atelier de prévention sur les médias sociaux en 6e année avec la participation des policiers communautaires le 11 décembre dernier. Très belle intervention de l'agent Karine Desaulniers.</p>
10.	Sujets divers	<p>Madame Barbara Bédard informe les membres du CE du décès de la sœur de Madame Lysanne Gagnon. L'école enverra des fleurs.</p>

11.		Courrier	Pas de courrier
12.		Levée de l'assemblée Prochaine rencontre : 16 janvier 2019	Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Rébecca Brouillard Levée de l'assemblée : 20 h 26

*Légende : C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé
Doc= Documents TNI= Projection*